

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MARS 2011

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe, HEINIS Isabelle, MACLE Laurent, RIZZI Gabrielle, NICOD Patrick.

Excusés : BURY Denis, SAILLARD André

Absent : GUIGNERET Franck

Date de convocation : 17 mars 2011

Secrétaire de séance : MAIGROT Alain

1. Présentation et approbation du compte de gestion

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion dressés par M. Lavier, trésorier, pour l'année 2010. Le conseil approuve à l'unanimité les comptes de gestion qui laisse apparaître des indicateurs signes d'une très bonne santé des finances communales.

2. Présentation et approbation du compte administratif

Monsieur le Maire présente ensuite les comptes administratifs du budget général, du budget de l'eau et assainissement et du budget du CCAS. Le conseil approuve à l'unanimité ces trois comptes administratifs.

3. Présentation et vote du budget

- Des investissements importants

Après avoir approuvé les comptes de gestion et le comptes administratifs qui laissent apparaître une capacité d'autofinancement toujours à la hausse (480€ par habitant), le conseil municipal s'est penché sur le budget 2011 qui pour la troisième année consécutive ne devrait pas nécessiter l'augmentation des taux de l'impôt comme l'a souligné le maire. Après d'importants travaux sur le réseau de distribution d'eau ce nouveau budget va privilégier le pôle assainissement et des investissements dans les bâtiments communaux quelque peu oubliés. Ainsi la mairie, une salle communale et un logement ont été retenus en priorité pour une première tranche de rénovations jugées incontournables. (26 000€ HT)

Le conseil a aussi décidé d'investir 21 000 € dans l'aménagement de la forêt communale, de réaliser la seconde tranche de l'éclairage public (32 000€), de créer un nouveau parking à l'entrée nord du village après étude des accès. Il est aussi décidé de compléter les plaques de rues et la numérotation des habitations, de renouveler les plans cavaliers améliorés dans le graphisme, d'engager la restauration d'un tableau de l'ancienne abbaye et de créer une médaille souvenir « Château-Chalon » Le budget a été voté à l'unanimité.

4. Programmation des travaux pour 2011

- Réalisation d'un parking

Monsieur Guyot en charge de la voirie présente un devis d'un montant de 2 500€. La réalisation de ce parking soulève des questions sur la circulation des voitures dans cette partie du village. Avant de lancer ce projet il faut donc réfléchir au sens de circulation et intégrer à ce projet les règles d'accessibilité.

- Rénovation et isolation de la Mairie

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Bonglet réalisé pour la demande de subvention DETR. Ce devis prévoit la réalisation d'un faux plafond, l'isolation et le doublage des murs extérieurs. Les menuiseries seraient repeintes et les paquets seront poncés et traités.

Le coût de cette opération est estimé à 12 500€ environ mais il sera fait appel à plusieurs devis.

- Rénovation du logement de la Cure

Les travaux ont été estimés par l'entreprise Bonglet également pour le dossier de subvention. Le montant estimatif de ces travaux est d'environ 17 000€. Le devis prend en compte la rénovation d'une grande partie de l'appartement. Il faudra fixer des priorités car les travaux ne pourront pas être réalisés en une seule tranche pour des raisons pratiques.

- Plafond de la salle communale

La Maire propose d'isoler le plafond de cette salle et d'y poser un faux plafond. Le coût des travaux s'élèverait à 3 500€ environ.

- Restauration d'un tableau

Le Maire propose de prévoir au budget la restauration d'un des deux tableaux proposé par M. Ryon.

5. Demande de subvention ADCJ

Monsieur le Maire explique qu'une partie de ces dépenses est éligible à l'ADCJ (à hauteur de 40%) et peut-être à la DETR (à hauteur de 20%).

Le conseil accepte que le Maire dépose les dossiers de subvention auprès du Conseil Général et de la Préfecture. Toutefois il ne souhaite pas dépasser un montant total des travaux HT de 29 000€.

Il est donc décidé de faire les travaux de la Mairie dans leur totalité ainsi que l'isolation du plafond de la salle communale. Par contre le conseil préfère scinder les travaux de rénovation du logement communal de la Cure en deux tranches.

6. Achat du poêle pour le logement sous la Mairie

Suite au départ de la locataire du logement situé sous la Mairie, Michel Macle propose de vendre à la commune le poêle qu'il avait acheté pour chauffer ce logement. Le conseil accepte d'acquérir ce poêle pour la somme de 600€.

7. Validation du plan cavalier des Petites Cités Comtoises de Caractères

Le nouveau plan intégrera les nouvelles constructions. Tous les caveaux des vigneron seront mentionnés.

Monsieur le Maire fera passer le projet de plan à chacun des conseillers une fois qu'il l'aura reçu afin que ceux-ci puissent donner leur avis.

8. Programmation des animations pour la fête patronale (PCCC)

- Pour le repas du 14 juillet, le Maire propose d'inviter les anciens conseillers municipaux de la mandature précédente. Le conseil est d'accord. Le chapiteau, les tables et le plancher seront installés le week end précédent. Michel Gacon pourrait préparer le repas.

- Les PCCC proposent une animation avec des mimes qui prévoiraient la participation des habitants de la commune volontaires. Cette animation pourrait se faire lors de la fête patronale en septembre. Il faudra donc reprendre contact avec les PCCC pour leur proposer la date du 4 septembre 2011.

9. Urbanisme : point sur les dossiers

- Cartier : nous sommes en attente du jugement.
- Converset : le jugement est favorable à la commune, nous attendons la période d'appel
- Vidal : Monsieur Saillard prépare une lettre pour le géomètre.

10. Présentation du Plan Accessibilité Voirie et Bâtiments Publics

Suite à la présentation du diagnostic, le conseil propose d'effectuer les travaux petit à petit en commençant par la mairie qui ne nécessite pas un transfert mais seulement quelques adaptations mineures.

11. Adhésion au service mutualisé de l'informatique du SIDEC

Le conseil donne son accord pour adhérer au service mutualisé de l'informatique du SIDEC. Ce service intègre la gestion du matériel informatique de la commune mais également les logiciels de comptabilité, d'Etat Civil...

Le montant de la cotisation est de 722.40€ pour l'année.

12. Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Voiteur

Le conseil approuve la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école publique de Voiteur. Les frais dont le détail a été présenté aux élus s'élèvent à 627.41€ par enfant soit 3 764.456€ pour 2011.

Concernant les frais de fonctionnement de l'école privée, le conseil s'étonne de ne pas disposer du détail des frais et il est demandé au Maire d'envoyer un courrier au directeur afin d'obtenir des précisions sur la somme qui est demandée à la commune.

13. Financement définitif du transformateur : décompte définitif

Le montant du financement définitif est de 657.76€. Le coût total de l'opération pour la commune est de 1 597.76€. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour le financement de cette opération.

14. Financement définitif de la première partie des travaux de modification du système d'éclairage public : décompte définitif

Le conseil approuve le financement définitif de cette opération qui s'élève à 1 077.67€. Le coût total de cette 1^{ère} tranche est de 5 725.67€ restant à la charge de la commune.

Les anciennes lanternes seront stockées provisoirement dans le local du Cercle.

15. Location ancienne caserne

Le conseil est d'accord pour louer une nouvelle fois l'ancienne caserne aux artistes. Le loyer est fixé à 1 800€ pour cette année.

Questions diverses :

- Actualisation du contrat d'assurance : Monsieur le Maire a renégocié le contrat d'assurance de la commune. Suite à cette négociation Groupama propose de réduire la cotisation annuelle de la commune de 905€. Le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

- Reprise du marché de producteur : le boulanger reviendra tous les mercredis à partir du 20 avril prochain. Les autres producteurs reprendront le marché au début du mois de mai.

- Adhésion à la fondation du patrimoine : le conseil souhaite adhérer à la fondation du patrimoine. la cotisation annuelle s'élève à 50€. En revanche, le conseil refuse d'adhérer au Comité Départemental du Tourisme.

- Délégués à la Communauté de Communes : le conseil nomme Monsieur Nicod à la place de Monsieur Macle pour être délégué suppléant à la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille.

- Décharge de Voiteur : le projet de réhabilitation de la décharge de Voiteur sera présenté en Préfecture le 7 avril 2011. Monsieur Saillard représentera la commune à cette réunion.

- SPANC : une réunion d'information aura lieu le 18 avril prochain à 20h30 à Voiteur. Les visites des installations d'assainissement non collectif auront lieu à partir du mois de juillet. Seules les personnes non raccordées au réseau d'assainissement non collectif sont concernées.

- Carte avantage jeune : la commune va acheter des cartes qui seront ensuite revendues au jeune du village 3€. Cette carte permet d'avoir des réductions dans différents commerces.

- Concours photo des Petites Cités Comtoises de Caractères : les PCCC organise un concours photo s'adressant aux enfants de 6 à 11 ans. Les enfants peuvent prendre des photos des différentes Petites Cités Comtoises et les faire parvenir sous format informatique jusqu'au 15 mai 2011.

- Matériels des pompiers : le conseil a décidé de céder au musée de St Aubin tout le matériel utilisé autrefois par les pompiers du village.

- Numérotation des habitations : la commission a effectué la visite du village. Le projet de numérotation est consultable en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

- Cimetière : la question est soulevée du problème du relevage des tombes. Le maire et la secrétaire de mairie vont se renseigner sur la réglementation existante en la matière.

Prochain conseil municipal le mardi 10 mai 2011

Séance levée à 0h15